

DELIBERATION
présentée lors de l'Assemblée Générale de la CCI Haute-Savoie,
le Mardi 13 Mars 2018

« Souscription de la CCI Haute-Savoie à la SCIC Campus numérique »

Contexte

Le Campus numérique in the Alps est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif -SCIC- fondée par Digital Grenoble (incarnation grenobloise de French Tech in the Alps, qui couvre les bassins de Valence, Grenoble, Chambéry et Annecy) et le CNAM.

Cette SCIC a notamment lancé un cursus de « Technicien Développeur » ; l'objectif est de former au développement informatique des demandeurs d'emploi qui enchainent une formation de 6 mois, une alternance de 6 mois entre formation et entreprise et enfin 6 mois en entreprise (soit 18 mois au total dont 12 en contrat de professionnalisation), en partenariat avec la Région, Pôle Emploi et les OPCA.

Le public cible est constitué de jeunes qui ont quitté prématurément une formation, mais aussi de seniors en recherche d'un nouveau départ.

Ce cursus est déployé sur l'ensemble de French Tech in the Alps : depuis novembre, un premier cycle de 14 étudiants a ainsi démarré aux Papèteries à Annecy. CCI Formation a contribué à la mise en place de ce cursus et participe à la formation via des prestations d'accompagnement facturées.

La SCIC souhaite renforcer ses fonds propres pour qu'ils soient en cohérence avec le budget du projet qui s'élève à 1,2 M€ pour les 3 cursus existants (Grenoble, Valence et Annecy), l'objectif à terme étant d'avoir 5 campus (Genevois et Chambéry en plus).

Par ailleurs, la SCIC vise à :

- financer un besoin en fonds de roulement important,
- et intégrer de nouveaux sociétaires impliqués dans le projet.

La SCIC sollicite donc l'écosystème annécien à hauteur de 35 K€ : 25 K€ pour Annecy Start Up (financés par le Grand Annecy) et 10 K€ pour la CCI Haute-Savoie (soit 100 parts d'une valeur de 100 euros chacune).

Cette souscription pouvant conforter la collaboration entre la SCIC et CCI formation, le Bureau du 15 février 2018 a proposé de donner une suite favorable à cette sollicitation car cela permettrait à la CCI Haute-Savoie :

- De se positionner en lien avec l'écosystème Start-Up, sur Annecy et à terme sur le Genevois,
- De conforter sa place en matière de formations numériques, et ce sur la durée,
- Et de facturer des prestations de CCI formation.

Les Membres du Bureau ont précisé que cette souscription devra être conditionnée à :

- la signature d'une convention SCIC-CCI formation inscrite dans la durée, pour le cursus de Technicien Développeur mais aussi pour d'éventuels autres cycles de formation mis en place par la SCIC,
- ainsi qu'à des contreparties en matière de communication et d'affichage du soutien de la CCI Haute-Savoie.

La Commission des Finances s'est réunie le mercredi 7 Mars afin d'émettre également un avis conformément au code du commerce et au règlement intérieur de la CCI.

.../...

Il vous est donc proposé de valider la délibération suivante :

Délibération

« L'Assemblée Générale de la CCI Haute-Savoie, réunie le 13 mars 2018 à Annecy,

- ➔ Après avoir entendu l'exposé de son Président Guy METRAL concernant la SCIC Campus numérique et son cursus de Technicien Développeur mis en place notamment aux Papèteries à Annecy depuis novembre 2017,
- ➔ Après avoir pris connaissance de la proposition faite à la CCI Haute-Savoie par la SCIC Campus numérique de souscrire à son capital à hauteur de 100 parts, soit 10 000 €,
- ➔ Après avoir entendu l'avis rendu par le Bureau à ce sujet le 15 février 2018,
- ➔ Après avoir entendu l'avis de la commission des Finances qui s'est tenue le 7 mars 2018,
- ➔ Décide de :
 - valider cette souscription pour un montant de 10 000 euros,
 - conditionner cette souscription à la signature d'une convention SCIC-CCI formation inscrite dans la durée et précisant entre autres les contreparties de ce partenariat en matière de communication et d'affichage.

Résultat du vote

Quorum : 20

Nombre de membres : 39

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 25

BOURRET Marie-Elisabeth, BUTTAY Jean-François, COLLARD-FITTE DE SOUCY Renaud, DETURCHE Thierry, DUFOUR Annie, FADILI Khadija, FEDELE Claude, FRANQUET Evelyne, GAUD Yves-Edouard, GIRAUD David-Alexandre, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LATHUILLE Pierre, LAVILLA Dominique, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MICHAUD Isabelle, MONOD Grégory, PANTALACCI Eric, PATUEL Isabelle, PAYOT-PERTIN Henri, PLANCHAMP Marie-Pierre, POCHARD Olivier, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard.

Nombre de voix pour : 25

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de refus de vote : 0

Le Secrétaire
Thierry DETURCHE

Le Président
Guy METRAL

